

*Message à l'occasion de l'hommage au lieutenant Cyrille Morel, à l'adjudant Rémi Dupuis et au
brigadier Arno Mavel, morts pour le service de la Nation*
28 décembre 2020

A cet instant, débute, à Ambert, la cérémonie d'honneurs militaires co-présidée par Mme Florence Parly, ministre des armées, et M. Gérard Darmanin, ministre de l'intérieur, en mémoire du lieutenant Cyrille Morel, commandant en second de la compagnie de gendarmerie départementale d'Ambert, de l'adjudant Rémi Dupuis, de la brigade de proximité d'Ambert, et du brigadier Arno Mavel, du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie d'Ambert. Au même moment, les agents du ministère de l'intérieur se rassemblent partout en France pour leur rendre hommage.

Engagés le 22 décembre au soir, à Saint-Just (Puy-de-Dôme), afin de porter secours à une personne victime de violences de la part de son conjoint, ils font face à la folie meurtrière d'un individu qui met le feu à son domicile, piégeant sa compagne réfugiée sur le toit de l'habitation. Essuyant des tirs nourris d'armes lourdes, ils manœuvrent héroïquement et s'opposent à l'action du criminel équipé pour en découdre et déterminé à tuer. Allant au bout de leur mission, ils donnent alors leur vie pour épargner celles des autres, la vie de cette femme menacée comme celle du voisinage exposé.

Nous n'oublierons pas leur exemple, nous n'oublierons pas leur courage, nous n'oublierons pas leur sacrifice.

Respectivement promus au grade de lieutenant-colonel, major et gendarme, ils sont faits chevaliers de la légion d'honneur et la médaille militaire est conférée aux deux sous-officiers. Cités à l'ordre de la Nation, la médaille de la gendarmerie leur est décernée avec palme de bronze. Ils sont également décorés de la médaille d'or de la sécurité intérieure et de la médaille pour actes de courage et dévouement échelon or.

Nous observons maintenant un moment de recueillement en leur mémoire.